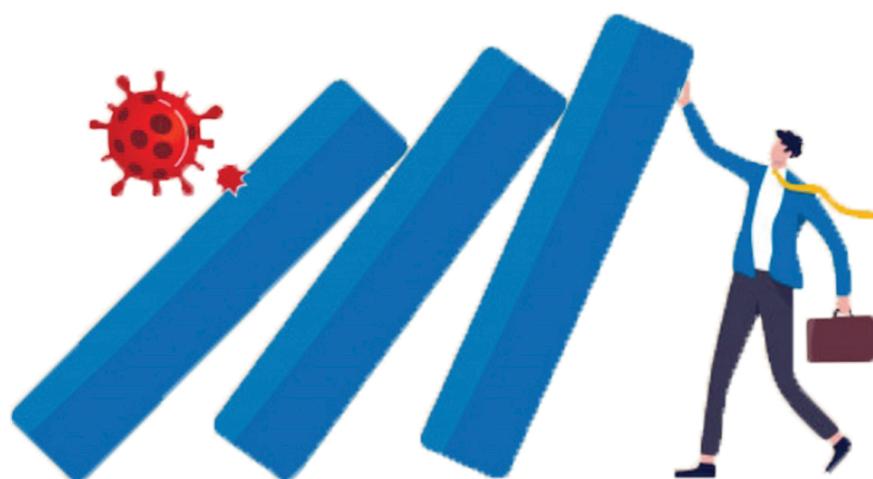


La Domitienne aux côtés des entreprises



DOSSIER DE PRESSE



La domitienne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN BITERROIS

Participation au Fonds de solidarité exceptionnel Occitanie, travaux publics, aides directes aux entreprises, subventions aux associations pour l'emploi et l'innovation, aide au développement de l'aéroport Béziers Cap d'Agde Hérault Méditerranée...

**En mobilisant 2,5 millions d'euros en 2020,
La Domitienne est au rendez-vous.**

UNE PREMIÈRE PHASE URGENTE ET NÉCESSAIRE

Dès les prémices de ce qui s'avère maintenant être une crise économique sans précédent, La Domitienne a mis en place un certain nombre de mesures afin de soulager les entreprises : gel des redevances et des loyers (43 000 €), facilitation des contrats en cours avec ses fournisseurs et prestataires, annulation des pénalités de retard pour les entreprises engagées par marché public (si justifié par la crise sanitaire), mise en avant des entreprises qui produisent, commercialisent, cuisinent des produits locaux alimentaires et les livrent à domicile, via une carte interactive : <https://www.ladomitienne.com/actualite/les-commerces-qui-livrent-en-domitienne/>

Avec la mise en place du Fonds de Solidarité Occitanie, **La Domitienne** est désormais en capacité de verser elle aussi une **aide financière exceptionnelle, complémentaire** de l'aide de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.

UN DISPOSITIF STRUCTURÉ EN LIEN AVEC LA RÉGION

Dans le cadre de ce Fonds de Solidarité Occitanie, **La Domitienne a ouvert une ligne financière de 200 000 €**, destinée à soutenir les commerçants et entrepreneurs les plus touchés par la crise. Elle injectera 50% du montant versé par la Région aux entreprises du territoire éligibles à cette aide.

Cette enveloppe de 200 000 € vient temporairement compléter les dispositifs préexistants sur La Domitienne en matière de développement économique. « **C'est du « plus »**. Cette aide est nécessaire compte tenu de la situation extrême que nous rencontrons. Elle permettra à nos commerces et entreprises de **passer le cap** » souligne **Alain Caralp, Président de La Domitienne**.

Le montant de l'aide versée par la Région et La Domitienne est fixé selon le nombre de salariés de l'entreprise :

Indépendants ou 0 salarié : **1 500 €**

Entreprises de 1 à 10 salariés : **3 000 €**

Entreprises de 11 à 50 salariés : **6 000 €**

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ, PUIS-JE BÉNÉFICIER DE L'AIDE ?

Pour pouvoir bénéficier de cette aide de la Région couplée à celle de La Domitienne, les entreprises doivent :

- Attester d'une perte de chiffre d'affaires supérieure à 20% durant la période comprise entre le 1^{er} et le 30 avril 2020 par rapport à celui du mois d'avril 2019 ;
- Avoir un chiffre d'affaires 2019 (ou sur le dernier exercice clos) supérieur à 35 000 € ;
- Avoir été immatriculées avant le 1^{er} février 2020.

Le deuxième volet de ce Fonds de Solidarité exceptionnel Occitanie est cumulable avec les premières aides établies au mois de mars, ainsi qu'avec le volet 1 du Fonds de solidarité national.

En revanche, celui-ci n'est pas cumulable pour les entreprises ayant sollicité ou obtenu un Prêt de Trésorerie, ayant bénéficié du volet 2 du Fond de solidarité national ou du Fonds d'Action Social de l'URSSAF.

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Pour un maximum d'efficacité et de réactivité, les entreprises disposent d'une **plateforme unique** pour déposer leur dossier jusqu'au 30 juin 2020 :

<https://mesaidesenligne.laregion.fr>

Pour tout renseignement sur l'éligibilité de votre entreprise ou pour savoir comment remplir votre dossier, contactez le numéro vert gratuit mis en place par La Région au

0800 31 31 01 ou rendez-vous sur le site : **<https://hubentreprendre.laregion.fr>**

UNE DÉMARCHE COMPLÉMENTAIRE AUX DISPOSITIFS D'AIDES DÉJÀ EN PLACE

La Domitienne est depuis toujours au soutien de ses entreprises et œuvre pour le développement de l'économie et de l'emploi sur le territoire.

Elle maintient les aides financières déjà mises en place avant la crise :

- l'aide aux devantures des commerçants dans les périmètres de centre-village (accessibilité et rénovation énergétique) ;
- l'aide en faveur de l'immobilier d'entreprises afin de favoriser la création, l'implantation et le développement d'entreprises et donc d'emplois ;
- l'accompagnement des structures intervenant dans le champ de l'économie, de l'emploi et de l'insertion : le Réseau Local d'Initiatives socio-économiques (RLIse), la pépinière d'entreprises Innovosud, Initiative Béziers Ouest Hérault (IBOH) et l'aéroport Béziers Cap d'Agde Hérault Méditerranée.

Passée l'urgence des premières mesures, La Domitienne travaille désormais sur un plan de relance de l'activité économique et porte des projets d'envergure qui permettront aux entreprises du territoire de reprendre leur activité au plus tôt, avec notamment :

- le chantier de **requalification de la zone logistique Montady-Colombiers** (1 400 000 € de travaux essentiellement à destination des BTP) ;
- la **mise aux normes des réseaux d'eau et d'assainissement** et notamment le schéma directeur, une étude des réseaux avant leur réhabilitation (756 000 € TTC)
- l'aménagement du dernier macrolot commercialisable sur la zone Via Europa à Vendres.

En outre, **1,2 million d'euros** sont programmés pour **la réhabilitation et la requalification, d'ici 2025, de l'ensemble des Zones d'Activités du territoire.**

Le Fonds de Solidarité exceptionnel Occitanie, auquel participe La Domitienne à hauteur de 200 000 €, ne remet donc pas en cause les aides et dispositifs préexistants.

Il sera complété d'ici quelques jours par un **nouveau dispositif régional** baptisé **L'OCCAL**, qui permettra de **relancer l'économie du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité**, et auquel **La Domitienne participera** également.

Au total, cela représente 3,1 millions d'euros de dépenses en faveur du développement des entreprises et de l'emploi.

La Domitienne était là avant. Elle est là maintenant et elle continuera dans les prochaines semaines à œuvrer pour la relance de ses entreprises, dans l'intérêt du territoire et de la sauvegarde des emplois.

LE MOT DU PRÉSIDENT

« La Domitienne, comme elle l'a toujours été, est au soutien et à l'écoute de ses entreprises, car une entreprise qui fonctionne, c'est une économie en bonne santé, et de la création d'emplois. Grâce à la réactivité de la Région, que je remercie chaleureusement, et en s'appuyant sur celle-ci, notre structure a pu mettre en place ce dispositif d'aide. C'est un premier pas vers la guérison, en tous cas un pas de moins vers la crise.

Après avoir pallié le premier choc, important, l'objectif de La Domitienne aujourd'hui est de faire perdurer ce qui a été construit, tout en continuant à travailler pour l'avenir de ses entreprises et de ses habitants.

Passé le temps de l'urgence, nous y sommes, viendront ceux de la relance et enfin de la reprise de l'économie.

En mobilisant 2,5 millions d'euros dès 2020, La Domitienne est au rendez-vous. »

Alain Caralp



La domitienne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN BITERROIS

INFORMATIONS :

N° Vert gratuit : 0800 31 31 01
<https://hubentreprendre.laregion.fr>

Contact La Domitienne:

04 67 90 40 90 / maisondeleconomie@ladomitienne.com

Contact presse :

07 70 20 08 11 / communication@ladomitienne.com



www.ladomitienne.com